



Les installations du Centre de Turin

Situé dans un beau parc s'étendant sur la rive gauche du fleuve Pô, le campus offre un environnement agréable pour les études et la vie quotidienne.

Il comprend 21 pavillons qui hébergent : des salles de classe modernes et bien équipées; des salles de conférence et de réunion dotées d'installations pour l'interprétation simultanée en plusieurs langues; un laboratoire informatique; un centre de documentation informatisé et relié à diverses banques de données.

Le campus dispose de 287 chambres avec salle de bain, téléphone et télévision par câble. Il propose en outre:

- un bureau de réception ouvert 24 heures sur 24;
- un restaurant, un libre-service et un bar tenant compte

des exigences alimentaires:

- une banque;
- une agence de voyages;
- un service de buanderie;
- un bureau de poste;
- un point d'accès à l'Internet;
- une salle de récréation;
- un gymnase et plusieurs terrains de sport;
- une infirmerie.

Des activités sociales sont régulièrement organisées sur le campus et en dehors afin de permettre aux participants de cultures et origines différentes de tirer profit de cet environnement international enrichissant.

Pour obtenir davantage d'informations sur le contenu de la formation, veuillez contacter :

CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT
Programme de Protection Sociale
10, Viale Maestri del Lavoro,
10127 Turin-Italie

Mme Ginette Forgues
Téléphone : (39-011) 6936545
Télécopie : (39-011) 6936548
Courriel : socpro@itcilo.org
<http://www.itcilo.org>

Projet graphique: Luca Fiore - Imprimé par le Centre international de formation de l'OIT, Turin, Italie



A902508

Extension de la protection sociale: vers un socle universel de protection sociale

1 – 12 Novembre

Turin, Italie

Anglais et français



Organisation internationale du Travail



Extension de la protection sociale: vers un socle universel de protection sociale



Contexte

Il règne un consensus sur le fait que les ménages accédant à la protection sociale sont moins touchés par le ralentissement économique et que la redistribution des richesses par la protection sociale permet aux ménages vulnérables de continuer à contribuer à l'économie. Pourtant, dans le monde, seule une personne sur cinq jouit d'une couverture de protection sociale adéquate. Les exclus se retrouvent essentiellement dans l'économie informelle et parmi les franges pauvres et vulnérables de la société.

Reconnaissant le rôle de la protection sociale comme instrument de lutte contre la pauvreté, le Conseil des chefs de secrétariat (CCS) du Système des Nations Unies a adopté l'"Initiative pour un socle de protection sociale" en avril 2009 en guise de réponse prioritaire à la crise économique mondiale. Dans le cadre de l'"Unité d'action", pour laquelle les agences des Nations Unies unissent leurs forces et adoptent des priorités communes et des solutions conjointes afin d'avoir un impact plus étendu, le socle de protection sociale a été identifié comme un instrument solide et durable pour diminuer les inégalités socioéconomiques et contribuer à la croissance économique à long terme.

L'extension de la protection sociale est un objectif stratégique de l'Agenda du travail décent de l'OIT, de ses États membres et des partenaires sociaux. Cet objectif a été réaffirmé dans la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (2008) et le Pacte mondial pour l'emploi adopté en 2009. Le cours se penchera sur l'extension des dimensions horizontale et verticale de la protection sociale. La dimension horizontale vise à fournir un ensemble minimum universel garanti de prestations de protection sociale pour les pauvres et les populations les plus vulnérables, tandis que la dimension verticale porte sur l'amélioration/la sauvegarde des droits minimaux aux prestations dans les secteurs formel et en cours de formalisation, c'est-à-dire dans le cadre de référence de la convention 102.

Maintenant que les composantes du socle de protection sociale se mettent en place à travers le monde et que les études d'impact deviennent disponibles, le Centre international de formation de l'OIT de Turin organise, en étroite collaboration avec le Département de la sécurité sociale de l'OIT et les agences apparentées du système des Nations Unies, une activité de formation et de partage des connaissances intitulée "Extension de la protection sociale - Vers un socle universel".

Cette année, nous avons décidé de délivrer le cours en français et en anglais afin d'accroître l'échange d'expériences et de connaissances entre les régions.



Objectifs

L'objectif principal de cette activité de formation interrégionale est de renforcer la capacité des acteurs et des intervenants clés à élaborer et appliquer des stratégies visant à étendre la protection sociale, dans le cadre de l'Initiative pour un socle de protection sociale et d'autres canaux d'extension.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la formation, les participants auront renforcé leurs connaissances et acquis des compétences leur permettant de: comprendre l'importance de l'extension de la protection sociale en tant qu'outil puissant de réduction de la pauvreté et des inégalités et de contribution à la croissance économique et au développement;

- saisir le concept de socle de protection sociale et le contexte, les composantes et les phases opérationnelles de l'initiative;
- comprendre le processus de diagnostic des systèmes nationaux de protection sociale actuels et de formulation d'une stratégie nationale sur l'extension de la protection sociale;
- participer au partage de connaissances aux niveaux international et régional sur les stratégies d'extension de la protection sociale;
- prendre en considération les diverses initiatives menées dans le monde et qui sont les composantes du socle ou des jalons pour l'extension de la protection sociale en vue de leur reproduction et de leur adaptation dans d'autres pays.



Profil des participants

Le cours est conçu pour:

- les planificateurs des politiques de structures gouvernementales telles que:
 - les ministères du Travail,
 - les ministères des Finances et de la Planification,
 - les ministères de la Santé,
 - les ministères de la Protection sociale et les ministères des Affaires sociales;
- les planificateurs, conseillers et professionnels travaillant dans les institutions de sécurité sociale ou avec des mécanismes de protection sociale;

- les représentants des organisations de travailleurs et d'employeurs impliqués dans l'extension de la couverture de protection sociale;
- les praticiens et les consultants des agences des Nations Unies travaillant sur la protection sociale et sur l'Initiative pour un socle de protection sociale; les dirigeants et les membres clés des associations ou organisations non gouvernementales engagées dans la formulation des politiques en matière de protection sociale;
- vi) les autres organisations internationales et bailleurs de fonds actifs dans le domaine de la protection sociale.



Programme

Le programme de formation se concentrera sur les thèmes suivants:

- l'Initiative pour un socle de protection sociale (SPF)
 - les différents modèles et mécanismes de protection sociale et les besoins inhérents à l'extension de la couverture;
 - l'Initiative SPF, son développement, son concept et ses dimensions;
 - le rôle et les contributions des différentes agences des Nations Unies;
 - l'agencement des principales composantes en fonction des priorités, des contextes nationaux et des contraintes financières;
- Mise en œuvre au niveau des pays
 - l'établissement d'un consensus et d'un cadre politique nationaux;
 - l'évaluation de la situation actuelle de la protection sociale au niveau national et des options de financement basées sur l'espace fiscal, la coopération internationale, les nouvelles sources (outils et approches, considérations de genre);
 - l'élaboration et l'application d'une stratégie d'extension de la protection sociale, y compris les dimensions horizontales et verticales;
 - le suivi, l'évaluation et les indicateurs de performance;
- Gestion des connaissances
 - le partage des connaissances sur les initiatives d'extension de la protection sociale.



Méthodologie

Nos activités de formation adoptent une approche participative et interactive afin d'encourager la pleine implication, le partage des connaissances et l'échange de

vues et d'expériences entre les participants. Diverses technologies d'apprentissage seront utilisées, y compris un espace ouvert pour trouver des réponses aux préoccupations spécifiques exprimées par les participants. La dimension de genre sera mise en évidence dans l'ensemble du programme.



Langues

Anglais et français (interprétation simultanée)



Inscriptions

Le prix de ce cours, excluant le voyage en avion, s'élève à 3 250 euros, payables à l'avance. Il englobe les frais didactiques, l'utilisation des infrastructures de formation et des services de support, les matériels didactiques, l'hébergement en pension complète sur le campus du Centre, une somme forfaitaire pour les menus frais, ainsi que les soins médicaux d'urgence.

Les inscriptions doivent être envoyées avant le 25 septembre 2010 à l'adresse suivante:

Centre international de formation de l'OIT
Programme de la protection sociale
Viale Maestri del Lavoro, 10 10127 Turin, Italie
Tél. +39 011693 6524
Fax +39 011 693 6548
Courriel: socpro@itcilo.org

Les demandes doivent être accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de désignation de l'institution qui parraine le participant. Veuillez noter que si un visa Schengen est nécessaire pour entrer en Italie, le délai d'obtention s'élève à au moins trois semaines.

En tant qu'organisation dédiée au respect des droits humains fondamentaux et à la justice sociale, l'OIT joue un rôle de premier plan dans les efforts internationaux de promotion et de réalisation de l'égalité des genres. Conformément à l'orientation prise par l'OIT, le Centre encourage les candidatures féminines.